



Une jeune fille marche sur des nœuds coulants factices lors d'un rassemblement organisé le 16 avril 2026 à Hébron, ville de la Cisjordanie occupée.

HAZEM BADER/AFP

De l'Iran aux États-Unis, les mises à mort ont atteint un niveau record en 2025

Droits humains Au moins 2 707 personnes ont été exécutées selon Amnesty.

C'est le plus sombre record qu'Amnesty International ait enregistré en 45 ans. En 2025, au moins 2 707 personnes ont été mises à mort par les autorités de 17 pays, soit le nombre le plus élevé depuis 1981, année où l'organisation non gouvernementale a commencé à recenser ces données.

Avec 1 518 exécutions recensées en 2024, la hausse est de 78% en un an. Et encore, ce total ne comprend pas les milliers d'exécutions pratiquées chaque année en Chine, dont les autorités ne publient aucune donnée. Le bilan est donc vraisemblablement en deçà de la réalité.

Dix pays concentrent l'essentiel de ces mises à mort: la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite, le Yémen,

les États-Unis, l'Égypte, la Somalie, le Koweït, Singapour et l'Afghanistan. Pour Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, cette poignée d'États "se sert de la peine capitale pour instiller la peur, écraser la contestation et montrer la force qu'exercent les institutions sur les personnes défavorisées et les populations marginalisées".

L'Iran, nouveau record absolu

Les tensions internationales ne sont pas étrangères à ce triste bilan, comme en témoignent les chiffres au Moyen-Orient. Avec au moins 2 159 exécutions enregistrées, l'Iran obtient le total le plus élevé depuis 1981. "Sous couvert de sécurité nationale, les autorités iraniennes [ont] intensifié leur recours à la peine capitale contre les personnes accusées d'espionnage ou de collaboration avec Israël à la suite des frappes militaires israéliennes contre l'Iran en juin 2025, en exécutant au moins 11 hommes pour ce type d'accusation, contre deux avant les frappes de

juin", peut-on lire dans le rapport. Celui-ci dénonce par ailleurs l'instrumentalisation, dans la République islamique, de la peine de mort, bien souvent prononcée à l'issue de procès manifestement iniques, dans le but de répandre la peur au sein de la population".

Du côté d'Israël, rapporte Amnesty, la Knesset (le Parlement) a étudié plusieurs propositions de loi visant à élargir et faciliter l'application de la peine capitale contre les Palestiniens, y compris en tant que peine obligatoire. Le 30 mars dernier, une loi prévoyant la peine de mort pour les Palestiniens reconnus coupables d'attentats meurtriers a d'ailleurs été adoptée.

Ailleurs dans la région, les exécutions ont franchi un record historique en Arabie Saoudite, tandis que leur nombre a presque triplé par rapport à 2024 au Koweït. Les Émirats arabes unis ont, quant à eux, repris les exécutions pour la première fois depuis 2021.

Recrudescence en Floride

Aux États-Unis, si le nombre de nouvelles condamnations à mort a continué de reculer en 2025, les exécutions ont atteint leur plus haut niveau depuis 2009, avec 47 cas recensés.

Quatre États y ont repris les exécutions après une période d'interdiction. La Floride, à elle seule, en a procédé à 19, un nombre sans précédent depuis 1972. Amnesty y voit "le summum des mesures régressives observées dans ce pays, qui ont été accompagnées de propos alarmants plaçant, à des fins politiques, la peine de mort au centre des discours sécuritaires entachés d'erreurs". Aucune exécution fédérale n'a cependant eu lieu, bien qu'elles aient repris depuis le premier mandat de Donald Trump après une interruption de 17 ans.

À contre-courant de ces tendances, aucune exécution ni condamnation à mort n'ont été enregistrées en Europe ni en Asie centrale. Amnesty International rappelle que plus des deux tiers des États du monde sont déjà abolitionnistes en droit ou en pratique, et que l'abolition universelle est "à notre portée". "Pendant que les droits humains sont menacés partout dans le monde, des millions de personnes continuent de lutter chaque année contre la peine de mort, faisant une démonstration puissante de notre humanité partagée, conclut Agnès Callamard. Nous devons maintenir ardente la flamme de l'abolition jusqu'à ce que le monde soit libéré de l'ombre des potences."

Charlotte de Condé